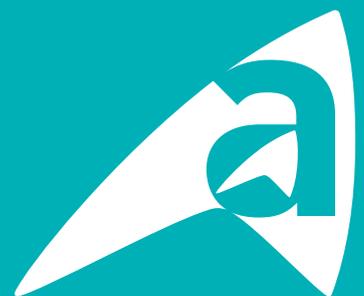




BILAN DES RÉCOLTES FOURRAGÈRES 2023



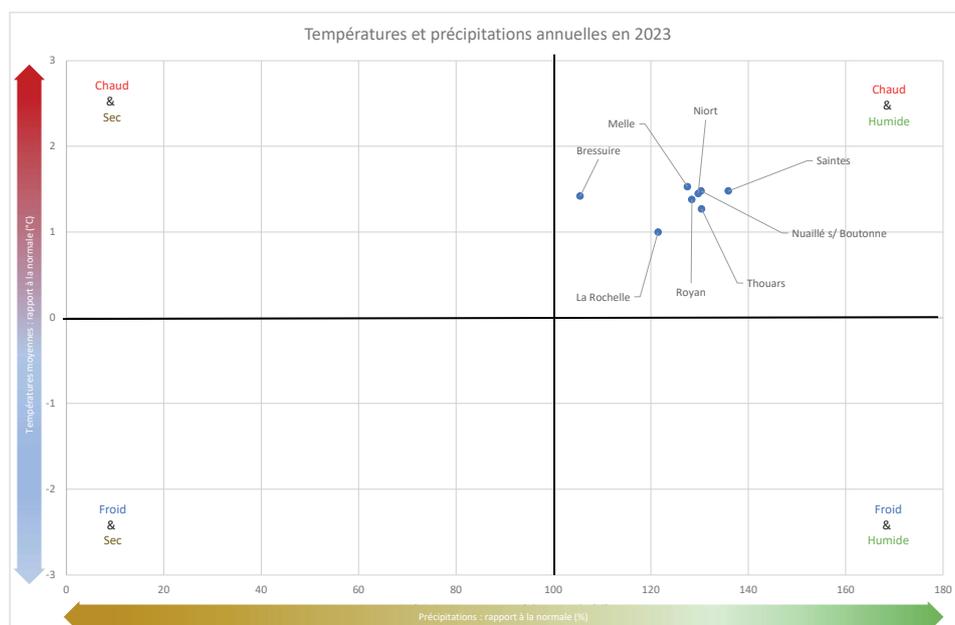
**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

cmds.chambre-agriculture.fr



Ce document synthétise les réponses de 188 éleveurs de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres qui ont répondu à l'enquête sur la saison fourragère 2023. Les chiffres présentés ne sont donc pas des données mesurées, mais ces appréciations "à dire d'agriculteurs" permettent d'évaluer efficacement l'impact de l'année climatique sur les différentes productions fourragères du territoire. Cette enquête a vocation à être renouvelée chaque année pour développer les références locales.

L'ANNÉE 2023 : CHALEUR ET HUMIDITÉ AU RENDEZ-VOUS



L'année 2023 se classe au 2^e rang des années les plus chaudes en France.

Cependant sur notre territoire cette année a été moins chaude que 2022.

La pluviométrie est dans les normes mais contrastée selon les secteurs et la saison.

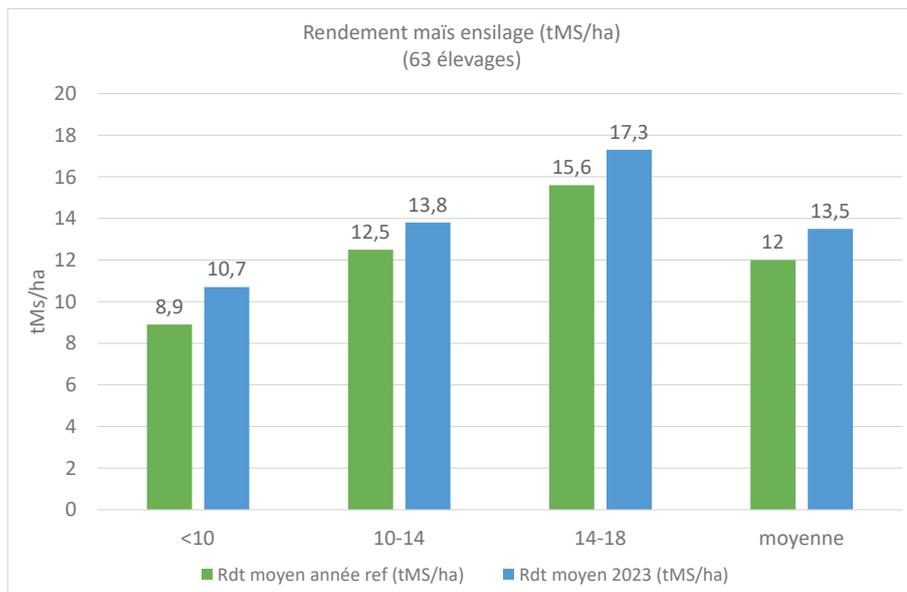
DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Les élevages bovins viande représentent la majorité des exploitations ayant répondu à l'enquête, suivies par les exploitations bovins lait spécialisées ainsi que les élevages associant plusieurs ateliers de ruminants. Cette répartition des élevages par type de production constitue une image assez juste de l'élevage en Charente-Maritime et en Deux-Sèvres.



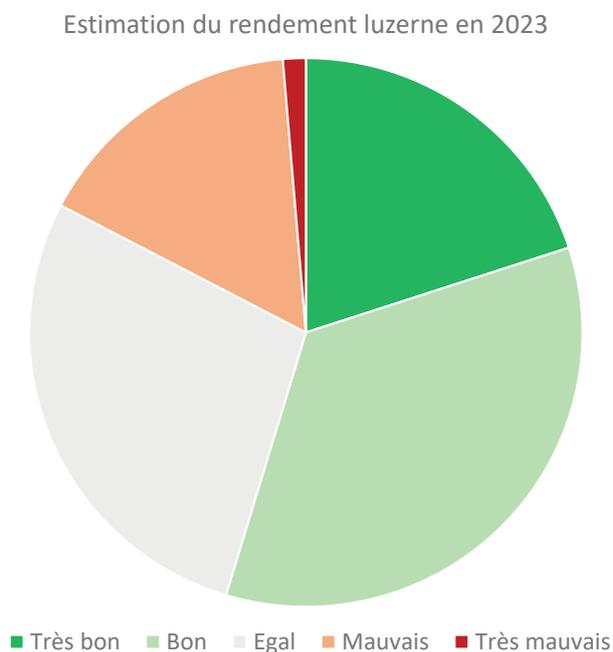
UNE BONNE ANNÉE POUR LES FOURRAGES

Plus de 1 tMS/ha supplémentaire pour le maïs ensilage



L'année 2023 a été favorable au développement des cultures estivales comme le maïs fourrage. Ainsi les rendements ont augmenté de presque 1,5 tonne de matière sèche par hectare. Sur 90 personnes produisant du maïs, plus des $\frac{3}{4}$ estiment leur rendement bon voire très bon par rapport à une année de référence (= moyenne des 5 dernières années). Le rendement moyen égal à 14 tMS/ha est sensiblement le même en Charente-Maritime et en Deux-Sèvres.

Pas de variation de rendement en luzerne



Sur 75 élevages produisant de la luzerne, plus de la moitié estiment leur rendement bon à très bon en 2023 comparé à une année moyenne. Le rendement moyen 2023 est de 7,7 tMS/ha en Charente-Maritime (13 élevages) et de 8 tMS/ha pour les Deux-Sèvres (40 élevages).



Légère augmentation des rendements en sorgho

25 élevages produisent du sorgho fourrager. Presque 70% des éleveurs enquêtés considèrent que les rendements en sorgho ont été bons voire très bons en 2023. Le rendement en sorgho est de 9,3 tMS/ha en 2023 contre 8,8 tMS/ha pour une année de référence.



Pas d'évolution de rendement pour le méteil

Un quart des exploitations enquêtées cultivent du méteil fourrage. En 2023, le rendement moyen s'élève à 7,3 tMS/ha. Cette moyenne cache une disparité de rendement plus importante en 2023 qu'en année de référence. Néanmoins les trois quart des éleveurs estiment que leur récolte de méteil est bonne voire très bonne en 2023.

Attention à la lecture de vos analyses en méteils fourrages, les valeurs alimentaires présentées sont fonction des proportions de chaque espèce que vous avez indiquées. Cette année, les niveaux de MAT ont pu s'avérer décevants. Ceci est surtout lié à la fauche tardive et donc au stade avancé des graminées à la récolte

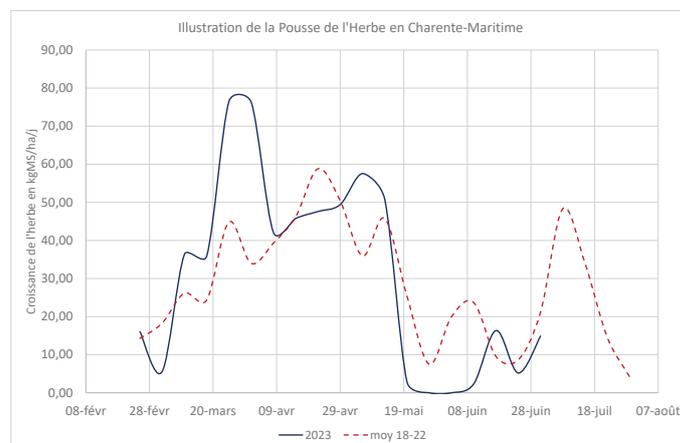
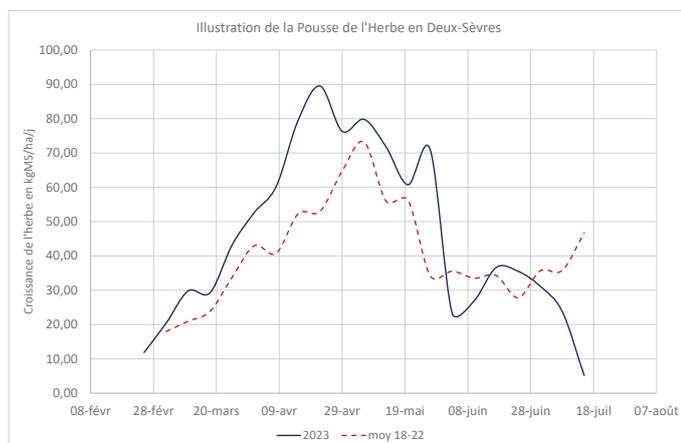
PRAIRIES : HAUSSE D'UNE DEMI TONNE DE MATIÈRE SÈCHE PAR HECTARE

	Année de référence	2023
Prairies fauchées	5,8 tMS/ha	6,2 tMS/ha
Prairies fauchées + pâturées	6,5 tMS/ha	6,9 tMS/ha

95% des élevages ayant des prairies fauchées, estiment les rendements 2023 de ces prairies égaux ou meilleurs qu'une année de référence. De même, près de 92% des élevages ayant des prairies fauchées et pâturées estiment les rendements 2023 de ces prairies égaux ou meilleurs qu'une année de référence. En Charente-Maritime, le rendement moyen 2023 est de 5,3 tMS/ha pour les prairies fauchées, et le rendement est de 5,9 tMS/ha pour les prairies fauchées et pâturées. En Deux-Sèvres, le rendement moyen est de 6,6 tMS/ha pour les prairies fauchées et de 6,9 tMS/ha pour les prairies fauchées et pâturées. Cette année les valeurs alimentaires (UF et MAT) des fourrages récoltés sont hétérogènes en fonction des zones, notamment pour les ensilages et les enrubbages. N'hésitez pas à vous appuyer sur des analyses, si possible par coupe, afin de gérer au mieux le rationnement des animaux.

LE RÉSEAU POUSSE DE L'HERBE AU SERVICE DE LA GESTION DES PRAIRIES

Le réseau Pousse de l'Herbe relève la croissance de l'herbe toutes les semaines de février à juillet à divers points des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Les pluies régulières et les températures clémentes ont permis une croissance régulière tout au long de la saison, dans la majorité des situations. L'arrière-saison automnale a été bien arrosée et a forcé certains élevages à rentrer plus tôt les animaux.

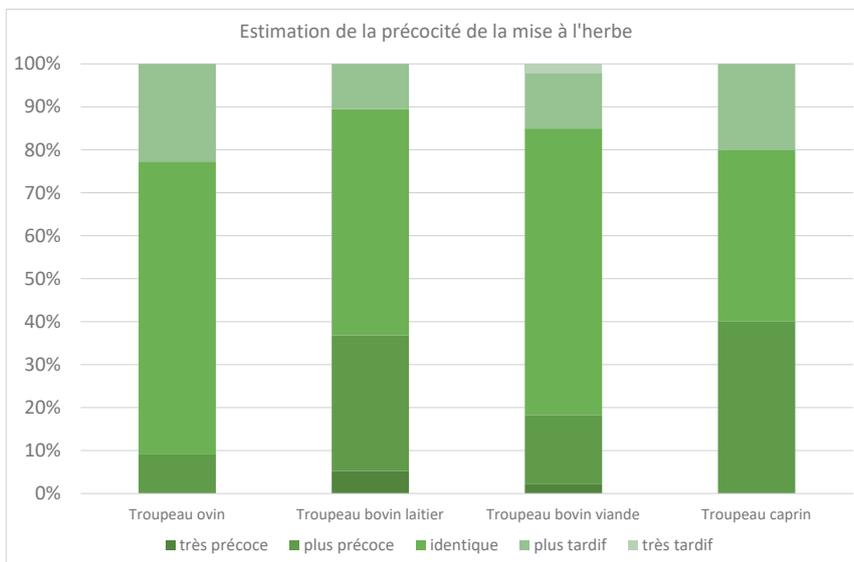


Parution d'un bulletin de poussé de l'herbe tous les 15 jours de mars à juillet.
 Pour recevoir le bulletin vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à la boîte :
lesprairies@na.chambagri.fr

LA MISE À L'HERBE

La date de mise à l'herbe moyenne, toutes productions confondues est le 27 mars en 2023. Cette date est sensiblement la même qu'en 2022.

	Troupeau bovin lait	Troupeau bovin viande	Troupeau ovin	Troupeau caprin
Nombre de réponses	19	94	25	6
Date moyenne mise à l'herbe	6 mars	30 mars	20 mars	22 mars

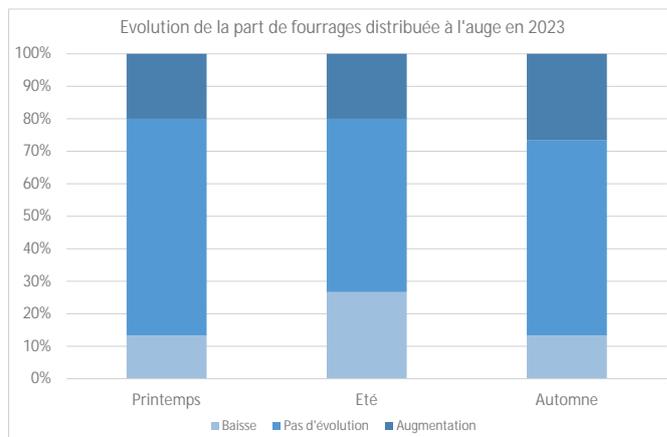
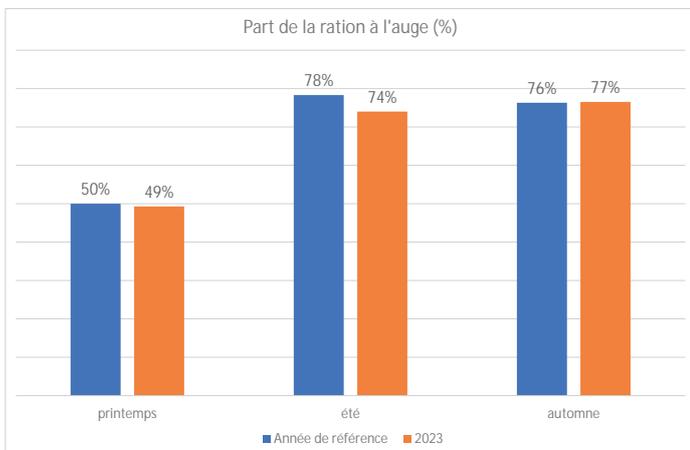


LA SAISON DE PÂTURAGE

Bovins lait

Sur 34 élevages laitiers enquêtés, 44 % font pâturer les vaches laitières et les vaches tarées et 65 % font pâturer les génisses de renouvellement. La part de la ration distribuée à l'auge est sensiblement similaire en moyenne sur l'année entre 2023 et une année de référence.

En 2023, les génisses de renouvellement ont été affouragées 6 mois comme une année de référence.



Bovins viande et ovins

La quasi-totalité des exploitations bovines et ovines pâture. En moyenne les élevages ont affouragé légèrement plus longtemps leurs animaux au pâturage comparativement à une année de référence.

	Année de référence	2023
Nb de mois d'affouragement	4,2	4,6

La période d'affouragement a cependant été différente d'une année de référence avec une rentrée plus précoce des bovins à cause de l'excès d'eau à l'automne dans certains élevages : *"J'ai dû rentrer mes animaux plus tôt par rapport aux pluies du mois d'octobre et novembre"*.

Point sur la paille

Conventionnel	Année de référence	2023
Rendement (t/ha)	4,8	4,6
Prix en andain (€/t)	23,1	24,3
Prix en botte (€/t)	68,6	66,2

Bio	Année de référence	2023
Rendement (t/ha)	3,2	3,9
Prix en andain (€/t)	23,0	23,0
Prix en botte (€/t)	68,6	75,8

Quelques éleveurs ont soulevé la difficulté de trouver de la paille en 2023 à la suite de la hausse des prix des engrais et au broyage des pailles par les céréaliers. Les éleveurs enquêtés ont plus d'inquiétudes quant à la disponibilité de la paille en 2024 d'après les surfaces en céréales semées au moment de l'enquête.

Point irrigation

20 % des élevages ayant répondu à l'enquête ont irrigué en 2023. Les cultures qui ont bénéficié de l'irrigation cette année sont principalement le maïs et la luzerne. 15 % des éleveurs produisant du maïs irrigué ont considéré que les arrêtés préfectoraux ont pénalisé le rendement. Pour la luzerne, 43 % des éleveurs considèrent que le rendement a été impacté négativement par les arrêtés préfectoraux.

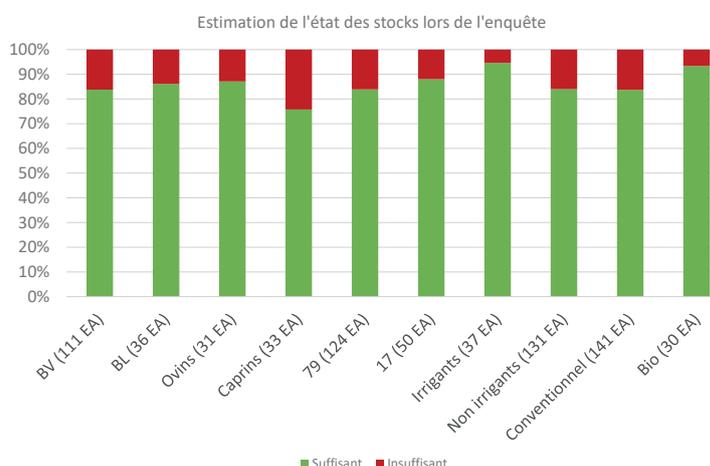
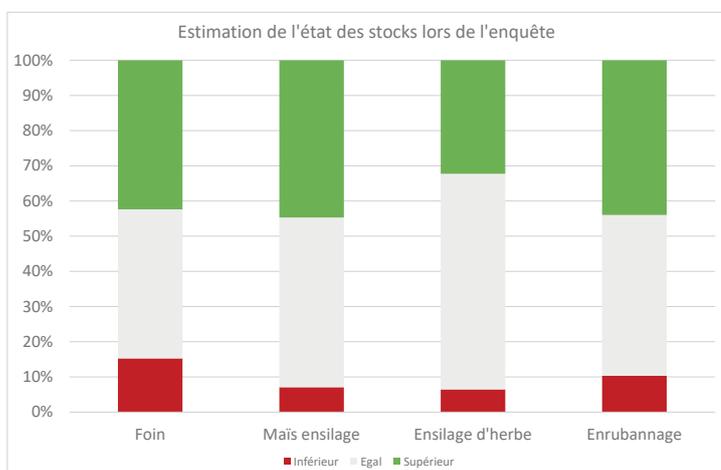
	Nombre	Rendement moyen tMS/ha	Rendement 2023 tMS/ha	Évolution rendement tMS/ha
Maïs irrigué	26	12,9	14,4	+1,5
Maïs sec	41	11,6	13,1	+1,5
Luzerne irriguée	7	8,7	8,9	+0,2
Luzerne sèche	35	7,7	7,8	+0,1

Point sur l'état des stocks

Lors de l'enquête, 40 % des éleveurs estiment leurs stocks en fourrage (foin, maïs ensilage et enrubannage) supérieurs en 2023 à une année de référence. A contrario 10 à 15 % des éleveurs estiment leurs stocks en foin et en enrubannage inférieurs en 2023. Cette année climatique a permis à la majorité des exploitations de refaire leurs stocks fourragers pourtant bas en début d'année. *"Très bonne année de pâturage et de récolte de fourrage (30 % de plus), un seul secret : la pluie !"*. Dans les zones ayant reçu moins d'eau, certains éleveurs se sont adaptés cette année en récoltant une surface plus importante afin de reconstituer les stocks bien entamés en début d'année : *"Mes stocks de maïs sont équivalents aux autres années car plus de surfaces ensilées en 2023"*.

Les éleveurs se sont adaptés tout au long de l'année lorsque les stocks fourragers étaient trop bas : *"Je fais pâturer les différentes chaumes et couverts pour pallier les différents trous de production d'herbe"*; *"La sécheresse de fin de printemps a réduit la récolte de foin de prés et m'a fait acheter de la paille en précaution"*.

Les catégories qui ont le moins de stocks fourragers au moment de l'enquête sont les élevages caprins : 20 % estiment leurs stocks insuffisants. **Cependant la majorité des exploitations enquêtées estiment leurs stocks suffisants au moment de l'enquête.**



Document réalisé par :

- Anne-Laure Lemaitre, conseillère fourrage et caprin - 06 07 35 82 12
- Alice Auffrais, conseillère bovin lait - 06 77 98 01 57
- Jean-Marie Guéret, conseiller bovin viande - 06 71 29 02 49
- Angélique Roué, conseillère caprin - 06 81 52 06 09
- Céline Clément (SDE079), conseillère ovin - 06 80 67 19 60
- Alice Gonnord, conseillère fourrage et MAEC - 06 71 29 02 54



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

